



Communiqué de presse intersyndical

Pas d'élèves sans professeur.e !

Fin novembre, le rectorat de Nantes s'est retrouvé dans l'incapacité de remplacer les enseignants absents dans l'académie pour des raisons budgétaires et ce malgré les annonces ministérielles promettant "une classe-un prof".

Les nouveaux besoins n'ont pas été satisfaits et les collègues qui devaient être prolongés l'ont été en dehors du cadre légal, Sous la pression de l'intersyndicale, CGT-FO-FSU-SNALC-SUD, le rectorat s'est engagé à verser un acompte sur la paie de décembre à hauteur de ce qu'ils auraient touché sous contrat . Il s'est également engagé à régulariser la situation de ces enseignant-es et leur garantir que ce changement de statut n'ait pas d'impact sur elle/eux.

Lors d'une réunion avec le Recteur le 18 janvier, ce dernier assure que depuis la reprise tous les remplacements sont à nouveau possibles. Malheureusement, des retours du terrain nous font constater que c'est loin d'être le cas, avec des élèves sans enseignant-es dans de nombreuses disciplines sur plusieurs établissements de l'Académie depuis la reprise de janvier.

Dans un contexte sanitaire qui dégrade les conditions d'enseignement et où la lutte contre le décrochage scolaire est prioritaire, de tels mensonges témoignent d'un réel manque de considération pour les personnels (enseignants comme administratifs), les élèves et leurs parents.

Nos organisations syndicales :

- appellent les personnels de chaque établissement où des enseignant.es manquent à se réunir pour recenser les situations et obtenir les moyens nécessaires, par tous les moyens à leur disposition, y compris dans l'action commune de nos organisations syndicales et des fédérations de parents d'élèves
- revendiquent que l'académie soit dotée par le Ministère des moyens supplémentaires en postes de titulaires à hauteur des besoins (moyens supplémentaires dont il dispose au vu des 200 millions d'euros non dépensés en 2020) , ce qui doit également comprendre un plan d'urgence de titularisation des contractuel.les et d'un volant conséquent de titulaires-remplaçant-es.
- demandent l'établissement de contrats en bonne et due forme pour régulariser la situation de tous les collègues concerné.es par la situation de décembre.

Nantes, le 30.01.2021